



Préfecture de la Région Guyane



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

11^{ème} RÉUNION DE LA COMMISSION DE SUIVI ET DE CONCERTATION SUR LE PÉTROLE EN GUYANE

3 avril 2014

La Commission de Suivi et de Concertation sur le Pétrole en Guyane s'est réunie ce jour pour la onzième fois depuis 2012 sous la co-présidence du Secrétaire Général aux Affaires Régionales, M. Vincent Niquet, représentant le Préfet de Région, et du 1^{er} Vice-Président de la Région Guyane, M. Jocelyn Ho-Tin-Noe, représentant le Président de la Région Guyane, en présence de M. Olivier Gantois, représentant M. Patrick Romeo, Président de Shell Exploration & Production France.

La Commission s'est fait rendre compte des travaux engagés depuis la réunion de janvier 2014 par chacun de ses cinq groupes de travail, sur les thèmes suivants :

- **Sécurité et Environnement**, réuni le 14 janvier et le 28 mars 2014.

Lors de la première réunion, Shell a rendu compte au Groupe de Travail du déroulement de la fermeture du forage GM ES-5, des prélèvements environnementaux réalisés et de l'étude technico-économique sur la réduction de l'impact des rejets en mer des déblais de forage.

La DEAL a rendu compte de l'audit réalisé sur cette dernière étude.

Enfin le Groupe a relu le document « 5 questions sur le Pétrole en Guyane » avant sa publication.

Lors de la seconde réunion, le Groupe a fait le point sur l'avancement de l'appel d'offre pour la rédaction d'un guide de dépollution de la mangrove à annexer au plan POLMAR-terre.

La DEAL l'a informé des procédures d'instruction en cours sur les demandes de nouveaux Permis Exclusifs de Recherche en mer. Elle a rappelé que plusieurs opérateurs restaient en lice, après mise en concurrence en 2013.

Il a poursuivi la présentation des études sur les impacts potentiels des activités

pétrolières sur les cétacés ;

- **Retombées économiques et Développement local**, réuni le 2 avril 2014, ainsi que le sous-groupe sur le projet de Charte de « local content » le 20 janvier et les cinq sous-groupes sectoriels d'entreprises les 27 et 28 mars.

Shell a présenté un récapitulatif des besoins d'avitaillement d'une unité mobile de forage durant un forage-type, afin de permettre aux entreprises guyanaises d'anticiper les fournitures prévisionnelles pour une prochaine campagne éventuelle.

La Région a rendu compte des réunions des cinq sous-groupes sectoriels constitués avec les entreprises de Guyane, destinés à préparer le tissu économique local aux étapes suivantes d'activité pétrolière. Ces actions de structuration et d'accompagnement se poursuivront dans les prochains mois.

Le Groupe de Travail s'est fait présenter le projet de Charte de « local content », visant à accompagner les PME et les TPE de Guyane et à permettre leur accès aux appels d'offres pétroliers. Après validation, elle pourra être proposée aux opérateurs pétroliers et à leurs principaux sous-traitants.

Les projets d'installation d'une base de logistique et de services pétroliers sur le Port de Dégrad des Cannes se poursuivent. L'étude menée par Shell sur ce sujet en vue de ses éventuels nouveaux forages est en cours ;

- **Formation et Emploi des Guyanais**, réuni le 1^{er} avril 2014.

Ce Groupe de Travail a rappelé la publication en cours du document intitulé « 5 questions sur le Pétrole en Guyane » destiné aux jeunes et aux entreprises de Guyane et a examiné le projet de résumé destiné au grand public.

Shell et son prestataire Atemka ont mis en ligne le site Internet sur les métiers du pétrole destiné à faire mieux connaître aux Guyanais toutes les opportunités du secteur pétrolier en termes de métiers et de formation : www.lesmetiersdupetrole.com. La CSC met également la dernière main à son site Internet www.guyaneetpetrole.fr.

Le Groupe s'est fait informer des recrutements en cours de stagiaires et d'étudiants en alternance, tant chez Shell que d'autres entreprises présentes en Guyane.

Il a proposé d'organiser avec le rectorat une nouvelle « Tournée des Lycées » élargie et adaptée à de nouveaux publics pour l'automne 2014 ;

- **Recherche**, réuni le 2 avril 2014.

Le Groupe de Travail s'est fait présenter les résultats des recherches de Christina Péron sur le sujet « Dynamique littorale et tortues marines en Guyane française » ;

- **Pêche**, réuni le 25 mars 2014.

Le Groupe a arrêté une troisième liste d'investissements (moteurs) engagés sur les fonds du consortium Guyane Maritime.

L'IFREMER a commenté les analyses des campagnes de prélèvements halieutiques réalisées en 2012 et 2013, qui montrent que l'impact des sismiques est nul ou faible, et prévu une campagne ultérieure en saison sèche 2014 pour confirmer ces résultats.

Le Groupe a discuté des premiers résultats de la campagne d'échantillonnage halieutique menée sur l'acoupa rouge entre le 28 février et le 8 mars 2014, qui n'a pas rencontré d'acoupa rouge aux profondeurs de fonds prospectés (de 30 à 70 m).

La mission d'étude du projet de coopérative maritime a été réalisée début février 2014. Le rapport n'est toutefois pas encore disponible.

Les représentants de Shell ont ensuite décrit l'achèvement des dernières campagnes de prélèvements liées au précédent programme de travaux de 2012-2013.

Ils ont rappelé que Shell réalisait les analyses préalables nécessaires en vue d'un éventuel nouveau programme de forages, qui devrait être instruit par l'Etat selon la procédure de l'autorisation d'ouverture de travaux. Dans l'intervalle, Shell continue à accompagner le développement des activités utiles à l'exploration pétrolière en Guyane.

Après ces présentations, la discussion a permis d'éclairer les participants sur les points suscitant des questions.

La prochaine réunion de la Commission de Suivi et de Concertation sur le Pétrole en Guyane se tiendra le **jeudi 3 juillet 2014**.

L'objectif de cette Commission est de partager l'information et de débattre avec toutes les parties prenantes des conditions pour faire de l'exploration pétrolière, puis de son exploitation éventuelle, un levier de développement économique et social durable pour la Guyane, tout en veillant à ce que les opérations se déroulent dans le respect le plus strict de la sécurité et de l'environnement.